

RÉSUMÉ ENQUÊTE DE COUVERTURE VACCINALE 2024-2025

La vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO) chez les élèves de 2^{ème} primaire dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

M.OULARE, K. SARR, C. BRASSEUR, P. CARRILLO-SANTISTEVE

INTRODUCTION

Cette enquête a été réalisée auprès des services de Promotion de la Santé à l'École (SPSE) et des centres Psycho-Médico-Sociaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CPMS-WBE) exerçant la mission de promotion de la santé à l'école. Elle a été réalisée par la Direction Santé et la Direction Recherche et Développement de l'ONE.

OBJECTIFS

L'objectif principal de cette enquête est d'établir la couverture vaccinale contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO) chez les élèves de deuxième primaire en Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B), par province/région et réseau de vaccinateur conformément au calendrier de vaccination 2024-2025.

Pour rappel, un changement d'âge pour la deuxième dose du vaccin RRO a débuté en septembre 2020, avec une période de transition jusqu'en 2024 afin d'assurer la couverture des cohortes concernées.

L'objectif secondaire est d'établir la couverture de la vaccination de rappel administré à 5-6 ans pour la diphtérie, le tétanos, la coqueluche acellulaire et la poliomyélite injectable (DTPa-IPV).

ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE

Un échantillon de classes de deuxième primaire inscrits dans les écoles organisées et subsidiées par la FW-B (population de référence) est tiré de façon aléatoire dans chaque province (Brabant Wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur) ainsi que dans la région de Bruxelles-Capitale. Cet échantillon est stratifié par réseau de vaccinateur (CPMS-WBE, SPSE provincial / communal / COCOF et SPSE libre).

L'enquête de couverture vaccinale chez les élèves de l'enseignement de la FW-B est réalisée à partir des données des dossiers médicaux des élèves. Un formulaire de recueil de données est transmis aux services/centres qui le complètent et le renvoient. Ces enquêtes sont réalisées dans le cadre de la mission de l'article 2 (alinéa 2) du décret PSE de 2019¹. Les données récoltées sont rendues anonymes et traitées conformément au respect du RGPD².

Dans cette étude les caractéristiques principales de l'échantillon étaient les suivantes :

Tableau 1 : Répartition des élèves par province/région dans la population de référence et dans l'échantillon durant l'année académique 2024-2025

L'échantillon a été sélectionné de manière que chaque entité soit représentée individuellement, permettant ainsi une représentation par province.

Provinces et Bruxelles capitale	Nombre d'élèves dans la population		Nombre d'élèves dans l'échantillon	
	N	%	n	%
Bruxelles-Capitale	11 746	23,2	803	17,2
Brabant Wallon	4 335	8,6	755	16,1
Hainaut	14 395	28,5	817	17,5
Liège	11 357	22,4	755	16,1
Luxembourg	3 448	6,8	796	17,0
Namur	5 309	10,5	755	16,1
Total	50 590	100,0	4 681	100,0

1 Pour plus d'informations : [Moniteur belge](#)

2 Pour plus d'informations sur le traitement des données médicales : par e-mail à dpo@one.be ou par courrier à DPO ONE, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles.

Dans l'échantillon, la répartition était la suivante : 17,5 % pour le Hainaut, 17,2 % pour Bruxelles-Capitale, 17,0 % pour le Luxembourg, et 16,1 % pour chacune des provinces de Liège, de Namur et du Brabant wallon (voir tableau 1). Les chiffres pour l'ensemble de la FW-B sont donc pondérés.

Tableau 2 : Répartition des élèves de l'échantillon réel selon le genre durant l'année académique 2024-2025

Sur les 4 681 élèves de l'échantillon, 2 315 étaient des filles (49%) et 2 366 des garçons (51%).

GENRE	N	%
FILLES	2 315	49
GARÇONS	2 366	51
TOTAL	4 681	100

Il n'y avait aucune donnée manquante sur le sexe, grâce au contact avec les services et centres concernés, ainsi qu'à l'utilisation de la méthode d'identification basée sur le troisième chiffre du NISS après la date de naissance inversée : chiffre pair = fille, chiffre impair = garçon.³

Tableau 3 : Répartition par âge de l'échantillon

La répartition par âge a pu être calculée pour 4 675 élèves sur les 4 681 que compte l'échantillon. En effet, les dates de naissance de 6 élèves n'étaient pas disponibles. L'âge moyen des élèves est de 7 ans et 1 mois, tandis que l'âge médian est de 7 ans.

Âge	Échantillon (n)	% échantillon	% cumulé
5 ans	0	0,00	0,00
6 ans	57	1,22	1,22
7 ans	4270	91,34	92,56
8 ans	328	7,02	99,57
9 ans	18	0,39	99,96
10 ans	1	0,02	99,98
11 ans	0	0,00	99,98
12 ans	1	0,02	100,00

Dans le cadre de cette enquête, l'âge attendu pour des élèves de deuxième primaire se situe entre 7 et 8 ans. Cette tranche d'âge représente 98 % de l'échantillon. Toutefois, on observe la présence marginale d'élèves âgés de moins de 7 ans ou de plus de 8 ans. Un cas exceptionnel concerne un élève âgé de 12 ans, mineur non accompagné, inscrit en deuxième primaire.

RÉSULTATS

Ci-après sont présentés et discutés, de façon succincte, les principaux résultats de l'enquête.

³ Méthode d'identification du sexe basée sur le troisième chiffre du NISS, conformément aux instructions du Registre national belge (TI000). Disponible en ligne : https://www.ibz.rn.fgov.be/sites/default/files/documents/fr/registre-national/instructions/liste-TI/TI000_Numero-identification.pdf

I. COUVERTURE VACCINALE POUR LA 1^{ÈRE} DOSE DU VACCIN RRO EN 2^{ÈME} PRIMAIRE

Tableau 4 : Statut vaccinal (%) pour la 1^{ère} dose du vaccin RRO chez les élèves de 2^{ème} primaire par province/région, par genre et par type de vaccinateur en 2024-2025

La couverture pour la première dose du vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO1) chez les élèves de deuxième primaire en FW-B atteint 88,5 % (IC95 % [87,6–89,4]). Ce taux est quasi identique chez les filles et les garçons.

Cette première dose est réalisée quasi exclusivement par des « autres vaccinateurs » (pédiatres, médecins généralistes, hôpitaux), représentant 85,8 % des cas.

		Bruxelles- Capitale (n=803)	Brabant Wallon (n=755)	Hainaut (n=817)	Liège (n=755)	Luxem- bourg (n=796)	Namur (n=755)	FW-B (n=4 681)
Médecine scolaire	F	3,6	1,9	5,4	1,8	2,8	0,5	2,7
	G	3,8	0,8	4,4	2,7	2,5	0,5	2,7
	T	3,7	1,3	4,9	2,3	2,6	0,5	2,7
Autres vaccinateurs	F	82,7	89,1	85,7	85,8	91,2	91,7	86,0
	G	86,8	89,7	79,8	89,9	90,2	91,6	85,7
	T	84,8	89,4	82,7	87,8	90,7	91,7	85,8
Sous-total vaccinés	F	86,3	91,0	91,2	87,6	94,0	92,2	88,7
	G	90,6	90,4	84,1	92,5	92,7	92,2	88,3
	T	88,5	90,7	87,6	90,1	93,3	92,2	88,5
Non-vaccinés	F	1,8	0,5	0,5	0,3	0,5	0,0	0,6
	G	1,0	0,0	0,2	0,3	0,3	1,1	0,4
	T	1,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5
Refus	F	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1
	G	0,0	0,0	0,2	0,3	0,8	0,3	0,2
	T	0,0	0,3	0,1	0,1	0,4	0,3	0,2
Sous-total non vaccinés	F	1,8	1,1	0,5	0,3	0,5	0,3	0,8
	G	1,0	0,0	0,5	0,5	1,0	1,3	0,6
	T	1,4	0,5	0,5	0,4	0,8	0,8	0,7
Sous-total statut vaccinal inconnu	F	11,9	7,9	8,4	12,1	5,5	7,6	10,5
	G	8,4	9,6	15,4	6,9	6,3	6,5	11,0
	T	10,1	8,7	11,9	9,5	5,9	7,0	10,8

Légende : F = filles ; G = garçons ; T = total ; 100 % = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; Autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, etc. ; Non vacciné = personne non vaccinée selon les données vaccinales disponibles ; Refus = refus de vaccination connu ; Les résultats (%) sont pondérés par province/région.

La catégorie « Demande médecin traitant » n'est pas prévue dans le cadre de cette enquête car les médecins privés sont les principaux vaccinateurs.

On note des variations géographiques en fonction de la province avec 87,6% (minimum) de couverture dans le Hainaut et 93,3% au Luxembourg (maximum).

Le recours aux services de médecine scolaire (SPSE et CPMS-WBE) reste limité à 2,7 % au niveau de la FW-B, avec des disparités régionales : le taux le plus élevé est observé dans le Hainaut (4,9 %) et le plus faible à Namur (0,5 %).

Le total d'élèves non-vaccinés au moment de l'enquête (incluant les non-vaccinés et les refus) est faible, à 0,7 % pour l'ensemble de la FW-B. Des variations géographiques sont notées avec un maximum à Bruxelles (1,4%) et un minimum à Liège (0,4%). Ces chiffres, bien que bas, représentent une réalité observée dans l'échantillon.

Le taux de statut vaccinal inconnu est de 10,8 % pour la FW-B, avec un maximum dans le Hainaut (11,9 %) et un minimum au Luxembourg (5,9 %).

En ce qui concerne l'âge d'administration de la première dose du RRO, pour les élèves vaccinés de la FW-B en 2024-2025, l'âge moyen était de 1 an et 5 mois, la médiane à 1 an et 1 mois.

Bien que les écarts entre certaines provinces soient relativement faibles, le test du χ^2 révèle qu'il existe bien un lien significatif entre le statut vaccinal et la province. Cette différence est observée entre au moins deux provinces, par exemple le Hainaut (87,6 %) et le Luxembourg (93,3 %).

II. COUVERTURE VACCINALE POUR LA 2^{ÈME} DOSE DU VACCIN RRO EN 2^{ÈME} PRIMAIRE

Tableau 5 : Statut vaccinal (%) pour la 2^{ème} dose du vaccin RRO chez les élèves de 2^{ème} primaire par province/région, par genre et par type de vaccinateur en 2024-2025

Pour l'année scolaire 2024-2025, le taux global de couverture vaccinale pour la deuxième dose du vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO) chez les élèves de la FW-B s'élève à 51,7 % (IC95 % [50,3–53,1]).

		Bruxelles- Capitale (n=803)	Brabant Wallon (n=755)	Hainaut (n=817)	Liège (n=755)	Luxem- bourg (n=796)	Namur (n=755)	FW-B (n=4 681)
Médecine scolaire	F	42,6	36,5	31,5	20,6	34,2	25,8	30,6
	G	38,7	30,7	27,5	28,2	33,4	24,5	28,8
	T	40,6	33,5	29,5	24,4	33,8	25,2	29,7
Autres vaccinateurs	F	18,6	21,5	21,2	24,3	21,6	28,9	21,9
	G	18,5	25,5	18,5	20,7	23,6	30,5	22,2
	T	18,6	23,6	19,8	22,5	22,6	29,7	22,0
Sous-total vaccinés	F	61,2	58,0	52,7	44,9	55,8	54,7	52,5
	G	57,2	56,2	46,0	48,9	57,0	55,0	51,0
	T	59,2	57,1	49,3	46,9	56,4	54,8	51,7
Non-vaccinés	F	5,2	10,6	14,8	8,7	11,1	20,1	12,1
	G	3,6	12,1	15,6	9,8	9,0	19,7	12,3
	T	4,4	11,4	15,2	9,3	10,1	19,9	12,2
Refus	F	6,2	1,9	1,0	0,5	3,5	3,1	2,6
	G	10,1	1,5	2,4	2,4	3,5	1,3	3,4
	T	8,2	1,7	1,7	1,5	3,5	2,3	3,0
Demande médecin traitant	F	14,0	23,4	12,1	28,2	21,9	10,9	17,9
	G	17,1	24,7	10,0	23,1	18,6	12,4	17,5
	T	15,6	24,1	11,0	25,7	20,2	11,7	17,7
Sous-total non vaccinés	F	25,3	36,0	27,8	37,5	36,4	34,1	32,6
	G	30,8	38,4	28,0	35,4	31,2	33,4	33,2
	T	28,1	37,2	27,9	36,4	33,8	33,8	32,9
Sous-total statut vaccinal inconnu	F	13,4	6,0	19,5	17,7	7,8	11,2	15,0
	G	12,0	5,4	26,0	15,7	11,8	11,6	15,8
	T	12,7	5,7	22,8	16,7	9,8	11,4	15,4

Légende : F = filles ; G = garçons ; T = total ; 100 % = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; Autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux ; Non vacciné = personne non vaccinée selon les données vaccinales disponibles ; Refus = refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par province/région.

En ce qui concerne les variations géographiques, des différences notables sont observées. Le taux de couverture le plus bas est relevé à Liège (46,9 %) et le taux le plus élevé est enregistré dans la région de Bruxelles-Capitale (59,2 %).

Ces écarts géographiques sont statistiquement significatifs, comme le confirme le test de χ^2 indiquant qu'il existe bien un lien significatif entre le statut vaccinal et la province.

Le recours à un vaccinateur « autre » est de 22 % pour la FW-B mais varie entre les régions avec un minima à Bruxelles (18,6%) et un maxima à Namur (29,7%).

En ce qui concerne la médecine scolaire (SPSE et CPMS-WBE), le taux de vaccination est de 29,7 % dont deux minima à Liège (24,4 %) et à Namur (25,2 %) et un maximum dans la région de Bruxelles-Capitale (40,6%).

Le taux total d'élèves non vaccinés au moment de l'enquête (c'est-à-dire regroupant les catégories « non-vaccinés », « refus » et « demande chez le médecin traitant ») est de 32,9 % pour la FW-B. Ce taux varie selon les provinces, avec un maximum dans le Brabant Wallon (37,2 %) et au Luxembourg (33,8 %), et un minimum dans le Hainaut (27,9 %) et à Bruxelles (28,1 %).

Parmi ces élèves, le taux de « non-vaccinés » est de 12,2 % pour la FW-B, avec un minimum à Bruxelles (4,4 %) et un maximum à Namur (19,9 %). En parallèle, le taux de « refus » s'élève à 3,2 % pour la FW-B, variant de 1,5 % à Liège à 8,2 % à Bruxelles. Enfin, le taux de « demande chez le médecin traitant » est de 17,7 % pour la FW-B, avec un maximum à Liège (25,7 %) et un minimum dans le Hainaut (11,0 %) et à Namur (11,7 %).

Le taux d'élèves avec un statut vaccinal inconnu pour cette dose est de 15,4 % pour la FW-B. Ce taux est particulièrement élevé dans le Hainaut (22,8 %) et à Liège (16,7 %).

Chez les élèves vaccinés de la FW-B en 2024-2025, la deuxième dose du vaccin RRO a été administrée en moyenne à l'âge de 7 ans, avec une médiane de 7 ans et 4 mois. Près de 70 % des enfants ayant reçu cette dose avaient entre 7 et 8 ans au moment de la vaccination.

Lorsque l'on s'attarde sur le réseau de vaccinateur, des constats peuvent également être faits. (voir tableau 6).

Tableau 6 : Statut vaccinal (%) pour la 2^{ème} dose du vaccin RRO chez les élèves de 2^{ème} primaire par réseau de vaccinateur, par genre et type de vaccinateur en 2024-2025

Selon le réseau de vaccinateur, des différences sont également observées. Le taux de couverture vaccinale s'élève à 31,0 % IC95% [27,3-34,7]) pour les élèves suivis par les CPMS-WBE, à 53,2 % IC95% [50,6-55,7]) pour ceux suivis par les SPSE du réseau libre, et à 55,5 % (IC95% [53,6-57,4]) pour les SPSE du réseau officiel. On constate ainsi un écart de plus de 24 % entre les CPMS-WBE et les autres réseaux de vaccinateurs.

		CPMS-WBE (n=587)	SPSE Libre (n=1 472)	SPSE Provincial/ Communal (n=2 622)
Médecine scolaire	F	16,0	33,1	32,4
	G	16,4	32,8	29,4
	T	16,2	33,0	30,9
Autres vaccinateurs	F	14,5	20,6	24,2
	G	15,1	19,8	25,1
	T	14,8	20,2	24,6
Sous-total vaccinés	F	30,5	53,7	56,5
	G	31,5	52,6	54,5
	T	31,0	53,2	55,5
Non vaccinés	F	15,2	10,2	12,5
	G	18,7	9,4	12,5
	T	17,0	9,8	12,5
Refus	F	3,5	3,1	2,1
	G	3,6	3,9	3,1
	T	3,6	3,5	2,6
Demande médecin traitant	F	15,2	20,2	17,2
	G	13,4	21,0	16,5
	T	14,3	20,6	16,8
Sous-total non vaccinés	F	34,0	33,5	31,7
	G	35,7	34,3	32,0
	T	34,9	33,9	31,9
Sous-total statut vaccinal inconnu	F	35,5	12,8	11,7
	G	32,8	13,0	13,5
	T	34,1	12,9	12,6

Légende : F = filles ; G = garçons ; T = total ; 100 % = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; Autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux ; Non vacciné = personne non vaccinée selon les données vaccinales disponibles ; Refus = refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par province/région.

Par ailleurs, la proportion d'élèves au statut vaccinal inconnu varie fortement selon le réseau : elle atteint 34,1% dans les CPMS-WBE, contre 12,9 % dans les SPSE du réseau libre et 12,6 % dans les SPSE du réseau officiel.

Pour finir, le test de chi² révèle qu'il existe bien un lien significatif entre le statut vaccinal et le réseau de vaccinateur.

III. COUVERTURE VACCINALE POUR LE VACCIN TÉTRAVALENT DTPA-IPV

Un focus particulier est accordé à cette vaccination, car aucune autre enquête ne permet actuellement d'obtenir des données sur la couverture du vaccin contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche acellulaire et la poliomyélite (DTPa-IPV) administré à l'âge de 5-6 ans.

Tableau 7 : Statut vaccinal (%) pour la dose de rappel contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche acellulaire et la poliomyélite injectable (DTPa-IPV) chez les élèves de 2^{ème} primaire par province/région, par genre et par type de vaccinateur en 2024-2025

La couverture vaccinale pour le vaccin tétravalent (DTPa-IPV) chez les élèves de deuxième primaire en FW-B pour l'année scolaire 2024-2025 s'élève à 76,9 % (IC95% [75,74- 78,16]).

Elle est de 77,1 % (IC95% [75,37- 78,79]) chez les filles et de 76,8 % (IC95% [75,12- 78,52]) chez les garçons. L'écart entre les filles et les garçons est faible, ce qui suggère une couverture relativement homogène selon le genre.

		Bruxelles- Capitale (n=803)	Brabant Wallon (n=755)	Hainaut (n=817)	Liège (n=755)	Luxem- bourg (n=796)	Namur (n=755)	FW-B (n=4 681)
Médecine scolaire	F	11,9	12,2	14,0	9,5	10,1	10,4	11,4
	G	14,2	10,1	12,0	10,6	9,5	8,6	10,9
	T	13,1	11,1	13,0	10,1	9,8	9,5	11,1
Autres vaccinateurs	F	58,4	68,2	58,5	64,9	68,4	76,3	65,7
	G	61,3	70,3	53,7	66,8	70,5	74,4	65,9
	T	59,9	69,3	56,1	65,8	69,5	75,4	65,8
Sous-total vaccinés	F	70,3	80,4	72,5	74,4	78,5	86,7	77,1
	G	75,5	80,4	65,6	77,4	80,0	83,0	76,8
	T	73,0	80,4	69,0	75,9	79,3	84,9	76,9
Non-vaccinés	F	8,8	6,5	4,2	3,4	7,3	3,6	5,6
	G	7,2	5,2	5,1	4,0	4,8	5,1	5,3
	T	8,0	5,8	4,7	3,7	6,0	4,4	5,4
Refus	F	0,5	0,0	0,5	0,0	1,3	0,8	0,5
	G	1,7	1,0	1,7	1,3	2,0	0,3	1,4
	T	1,1	0,5	1,1	0,7	1,6	0,5	0,9
Demande médecin traitant	F	3,6	2,7	3,7	7,9	6,3	0,8	4,2
	G	2,4	3,6	1,7	6,6	6,8	4,3	4,2
	T	3,0	3,2	2,7	7,3	6,5	2,5	4,2
Sous-total non vaccinés	F	12,9	9,2	8,4	11,3	14,9	5,2	10,3
	G	11,3	9,8	8,5	12,0	13,5	9,7	10,8
	T	12,1	9,5	8,4	11,7	14,2	7,4	10,6
Sous-total statut vaccinal inconnu	F	16,8	10,3	19,2	14,2	6,6	8,1	12,6
	G	13,2	9,8	25,9	10,6	6,5	7,3	12,4
	T	14,9	10,1	22,5	12,5	6,5	7,7	12,5

Légende : F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, etc. ; Non vacciné = si la personne n'est pas vaccinée sur base des données vaccinales disponibles ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par province/région

Les taux de vaccination présentent des disparités selon les provinces : le Hainaut affiche le taux le plus bas (69 %), tandis que Namur enregistre le plus élevé (84,9 %). Des taux élevés sont également observés dans le Brabant wallon (80,4 %) et au Luxembourg (79,3 %).

Concernant le type de vaccinateur, la majorité des vaccinations sont réalisées par d'autres vaccinateurs (médecins traitants, pédiatres, généralistes, etc.), représentant 65,8 % des vaccinations dans l'ensemble de la FW-B. La médecine scolaire assure 11,1 % des vaccinations.

Le taux total d'élèves non vaccinés au moment de l'enquête est de 10,6 % pour la FW-B. Ce taux varie selon les provinces, avec un maximum au Luxembourg (14,2 %) et un minimum à Namur (7,4 %).

Parmi ces élèves, le taux de « non-vaccinés » est de 5,4 % pour la FW-B, avec un minimum à Liège (3,7 %) et un maximum à Bruxelles-Capitale (8,0 %). En parallèle, le taux de « refus » s'élève à 0,9 % pour la FW-B, variant de 0,5 % à Namur et dans le Brabant Wallon à 1,6 % au Luxembourg. Enfin, le taux de « demande chez le médecin traitant » est de 4,2 % pour la FW-B, avec un maximum à Liège (7,3 %) et un minimum à Namur (2,5 %) et dans le Hainaut (2,7 %).

Le taux d'élèves ayant un statut vaccinal inconnu pour cette vaccination est de 12,5 % pour la FW-B. Ce taux varie considérablement, atteignant un maximum de 22,5 % dans le Hainaut et un minimum de 6,5 % au Luxembourg.

CONCLUSION

La présente enquête visait à évaluer la couverture vaccinale pour la vaccination contre la rougeole, la rubéole et les oreillons (RRO) chez les élèves de deuxième primaire dans l'enseignement ordinaire de la FW-B, ainsi que, à titre d'objectif secondaire, la couverture du rappel vaccinal DTPa IPV administré à l'âge de 5-6 ans.

Les résultats relatifs au vaccin RRO montrent une stabilité globale par rapport à l'enquête précédente (51,1 % en 2020-2021⁴ contre 51,7 % en 2024-2025), avec un taux d'inconnus légèrement plus faible (15,4 % contre 16,7 %). Malgré cette stabilité, la couverture reste largement inférieure à l'objectif de 95 % fixé par le Programme de vaccination FW-B, ce qui souligne la nécessité de renforcer la mobilisation, la coordination et le suivi vaccinal.

L'analyse révèle également des disparités géographiques, avec des taux de couverture plus faibles à Liège et dans le Hainaut. Elle met aussi en évidence d'importants écarts entre les réseaux de vaccinateurs : dans les CPMS-WBE, la couverture vaccinale est environ 20 % plus basse et le taux d'inconnus nettement plus élevé que dans les autres réseaux. Ces différences suggèrent que divers facteurs organisationnels ou contextuels pourraient influencer les taux de couverture observés et qu'une analyse plus approfondie permettrait d'en affiner la compréhension. En ce qui concerne les refus, ce taux reste relativement stable depuis l'enquête précédente, mais présente des variabilités géographiques, notamment dans la Région de Bruxelles-Capitale, où le taux de refus rapporté a augmenté de 5%. Cela souligne la pertinence d'analyses complémentaires sur l'hésitation vaccinale.

Par ailleurs, il est pertinent de mettre ces résultats en perspective avec ceux de l'enquête 2021-2022⁵, réalisée en 6^{ème} primaire. Cette comparaison doit toutefois être interprétée avec prudence, car les contextes diffèrent. Depuis le changement d'âge recommandé pour l'administration de la deuxième dose du vaccin RRO, passé de 11-12 ans (6^{ème} primaire) à 7-8 ans (2^{ème} primaire), on observe en effet des changements dans l'implication des différents vaccinateurs. En deuxième primaire, en 2024-2025, 29,7 % des vaccinations sont réalisées par la médecine scolaire, 22,2 % par d'autres vaccinateurs, et 17,7 % de demandes chez le médecin traitant. Lors de l'enquête menée en sixième primaire en 2021-2022, la médecine scolaire réalisait 42 % des vaccinations, les autres vaccinateurs 31 %, et 10 % des demandes étaient adressées au médecin traitant. Ces résultats suggèrent que la part des vaccinations effectuées en dehors de la médecine scolaire augmente lorsque la vaccination est administrée à un âge plus jeune. Cela rejoint les observations d'autres enquêtes de couverture vaccinale : plus l'enfant grandit, plus la médecine scolaire joue un rôle central, comparativement aux autres vaccinateurs. Une hypothèse plausible est que les parents recourent davantage au médecin traitant lorsque l'enfant est plus petit, ce qui pourrait expliquer en partie la diminution de la contribution de la PSE à la vaccination RRO2 en deuxième primaire.

Concernant la vaccination de rappel DTPa-IPV, la couverture observée en 2024-2025 chez les enfants de 5-6 ans en FW-B s'élève à 76,9 %. Ce taux est comparable à celui observé lors de l'enquête 2020-2021, mais demeure inférieure à l'objectif de 95 % fixé par le Programme. Bien que cette vaccination soit considérée comme un rattrapage, la médecine scolaire continue de jouer un rôle actif dans son administration (environ 11%). L'analyse met également en évidence des disparités géographiques significatives, avec une couverture plus élevée à Namur (84,9 %) et plus faible dans le Hainaut (69,0 %). Ces disparités sont renforcées par des différences marquées dans la proportion de statuts inconnus : celle-ci est plus faible au Luxembourg (6,5%) et à Namur (7,7 %) et nettement plus élevée dans le Hainaut, où elle atteint 22,5 %.

Dans l'ensemble, ces résultats soulignent la nécessité de renforcer l'interopérabilité des données vaccinales afin de réduire les statuts inconnus et de mieux suivre les demandes adressées aux médecins traitants. Ils invitent également à une réflexion stratégique sur l'âge recommandé pour l'administration de la deuxième dose du vaccin RRO et sur la répartition des rôles entre les différents acteurs, afin d'optimiser l'organisation de la vaccination et d'améliorer la couverture sur l'ensemble du territoire.

⁴ <https://professionnels.vaccination-info.be/outils-ressources/enquete-de-couverture-vaccinale-rro-2020-2021/>

⁵ <https://professionnels.vaccination-info.be/outils-ressources/enquete-de-couverture-vaccinale-rro-2021-2022/>